

COMITE PROVINCIAL NAMUR

RAPPORT REUNION DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011 A JAMBES (ADEPS)

Présents :

MM WRINCQ, VAN LIERDE, JACQUES, MOREAU, CRAMAZOU, HUVELLE, DAFPE

Excusé :

M. LEGRAND

Invité M. HUVELLE qui est intéressé de rejoindre le CP.

1. JL LEGRAND

Des nouvelles de JL LEGRAND.

Bon rétablissement lui est souhaité.

2. COMPTES DE LA PROVINCE

Les Comptes ont été vérifiés par M. KEYAERTS, Vérificateur professionnel.

Le rapport sera publié dans le NVE.

3. COMMISSION DES RENCONTRES

3.1 Coupe Provinciale

- Le nouveau système où les Clubs doivent s'accorder sur une date est très laborieux.
- Retour l'an prochain aux dates définies.
- Organisation d'un pré-tour l'an prochain réservé aux P3 et P4 - puis tirage normal.

3.2. Championnats

- Pour l'heure les feuilles de match envoyées à temps.
- Les résultats communiqués.
- Deux petits problèmes
 - Feuilles de match envoyées à AIF.
 - Déclaration d'accident jointe aux feuilles de match envoyées chez J. VAN LIERDE (il s'ensuit des frais postaux et des retards).

4. ARBITRAGE

4.1. Homologation

- Un problème de podium d'arbitrage remplacé par un plinth : solution.
- BEAURAING : éclairage déficient mais jouable. Accordé.
- Pour rappel : les ballons CONTI ne sont pas homologués à Namur et on invite les Clubs lors de l'achat à bien vérifier le ballon vendu même par les marques reconnues car il existe de nombreuses qualités.

- 4.2. Deux arbitres à suivre pour éventuelle promotion future : MM J. CORNET et E. TOURNAY.
Information à M. BACCUS pour suivre.
- 4.3. Arbitres d'origine extérieure affiliés dans des Clubs namurois : si en Championnat.
Dans deux cas accord pour que ces arbitres continuent à officier dans leur Province exceptionnellement.
- 4.4. NVE abonnements des arbitres : réglé.
- 4.5. Polos des arbitres : commande faite.
- 4.6. FF d'ARSIMONT en Coupe. Cas malheureux mais clairement l'arbitre ne peut pas interdire le coaching de quelqu'un qui n'a pas reçu de Carte de Coach après l'avoir prévenu des sanctions possibles où cas où il n'est pas repris dans la liste.

La situation de tous les Coaches est analysée à postériori avec la réception des feuilles.

- 4.7. Incident à un match P4 Dames
Les avis de l'arbitre et des deux clubs divergent mais clairement il y a eu dépassement probablement à cause de la consommation de la bière dans la salle. Et des responsabilités des deux côtés mais c'est triste.
Problèmes que connaissent tous les sports. Voir un article publié dans NVE au niveau du football.

Il est rappelé aux Clubs que la circulation de boissons dans la salle est interdite et qu'un arbitre doit interrompre le match et demander de revenir à la normale.

De plus - surtout à de faibles niveaux - l'arbitre, le marqueur et le délégué au terrain ne sont pas formés à de pareils incidents et ne peuvent être assimilés à des policiers anti-émeute ! Ne pas reporter des décisions n'ayant rien à voir avec le Volley sur ces personnes.

Et permettre aux jeunes - souvent très jeunes à ce niveau - de jouer tranquillement sans trop d'esprit de compétition et « championnite » maladive.

Ce sera rediscuté avec tous les Clubs.

- 4.8. Inter-Provinces 11 novembre / arbitre CHAPELIER.

5. TECHNIQUE

- 5.1. PERWEZ Inter-Provinces : déplacement organisé.
- 5.2. Championnat en route pour les deux Sélections très jeunes.

6. SECRETARIAT

6.1 Site : bien alimenté.

7. TEXTES ROI

Il est décidé de faire une version simplifiée.

Référence globale au texte AIF et reprise des spécificités Namur dans un texte à présenter en AG.

Le travail est distribué entre tous les membres.

Pour le Comité Provincial NAMUR :

Albert DAFE, Président

Christian CRAMAZOU, Secrétaire